

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le CEP en Île-de-France : quel public pour quel opérateur

- Le Conseil en évolution professionnelle est un service gratuit, neutre, confidentiel et accessible à chaque actif qui souhaite faire le point sur sa situation professionnelle.
- Il permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour faciliter les projets d'évolution, de reconversion et l'accès à la formation.
- Cinq structures opératrices du CEP accompagnent les actifs en fonction de leurs statuts. Ces structures sont présentes dans toute la France, selon un découpage régional.
En Île-de-France, il s'agit de l'Apec, Groupement évolution (Tingari, Catalys conseil, ID Formation, association CEP Paritaire), le réseau des Missions Locales, Cheops (le réseau des Cap Emploi), Pôle emploi.

Ce tableau synthétique vise à simplifier l'identification des interlocuteurs possibles. Il n'a pas vocation à être exhaustif.



OPÉRATEURS CEP PUBLICS	APEC	GROUPEMENT ÉVOLUTION	MISSION LOCALE	CAP EMPLOI	PÔLE EMPLOI
Jeune de 16 à 25 ans déscolarisé	Si jeune diplômé (à partir de bac +3 et jusqu'à 2 ans après le diplôme enseignement supérieur)	Non prioritaire	Public cible	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	À partir de 18 ans. Si freins sociaux prédominants : délégation auprès de la Mission Locale
Demandeur d'emploi	Si cadre	Non	Si jeune âgé de 16 à 25 ans	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Public cible
Salarié du secteur privé	Si cadre	Public cible	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Non
Actif cadre	Public cible	Non prioritaire	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Non
Indépendant, artisan, autoentrepreneur, profession libérale	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Public cible	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si disponible pour la recherche d'emploi
Actif du secteur public	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Si contrat de droit privé	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si contractuel de droit public et demandeur d'emploi
Intérimaire	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Public cible Si 6 mois d'activité dans l'année	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Si disponible pour la recherche d'emploi
Intermittent du spectacle	UNIQUEMENT SI expérience précédente en tant que cadre	Non	Non	UNIQUEMENT SI le handicap constitue un FREIN majeur à l'emploi	Public cible Pôle Emploi Spectacle Paris 15* et Saint-Denis
Contact	www.apec.fr ☎ : 0809 36 12 12 (numéro vert)	www.infocep.fr/idf ☎ : 0800 945 940 (numéro vert)	annuaire.arml-idf.org	www.cheops-ops.org	www.pole-emploi.fr/region/ile-de-france ☎ : 39 49